

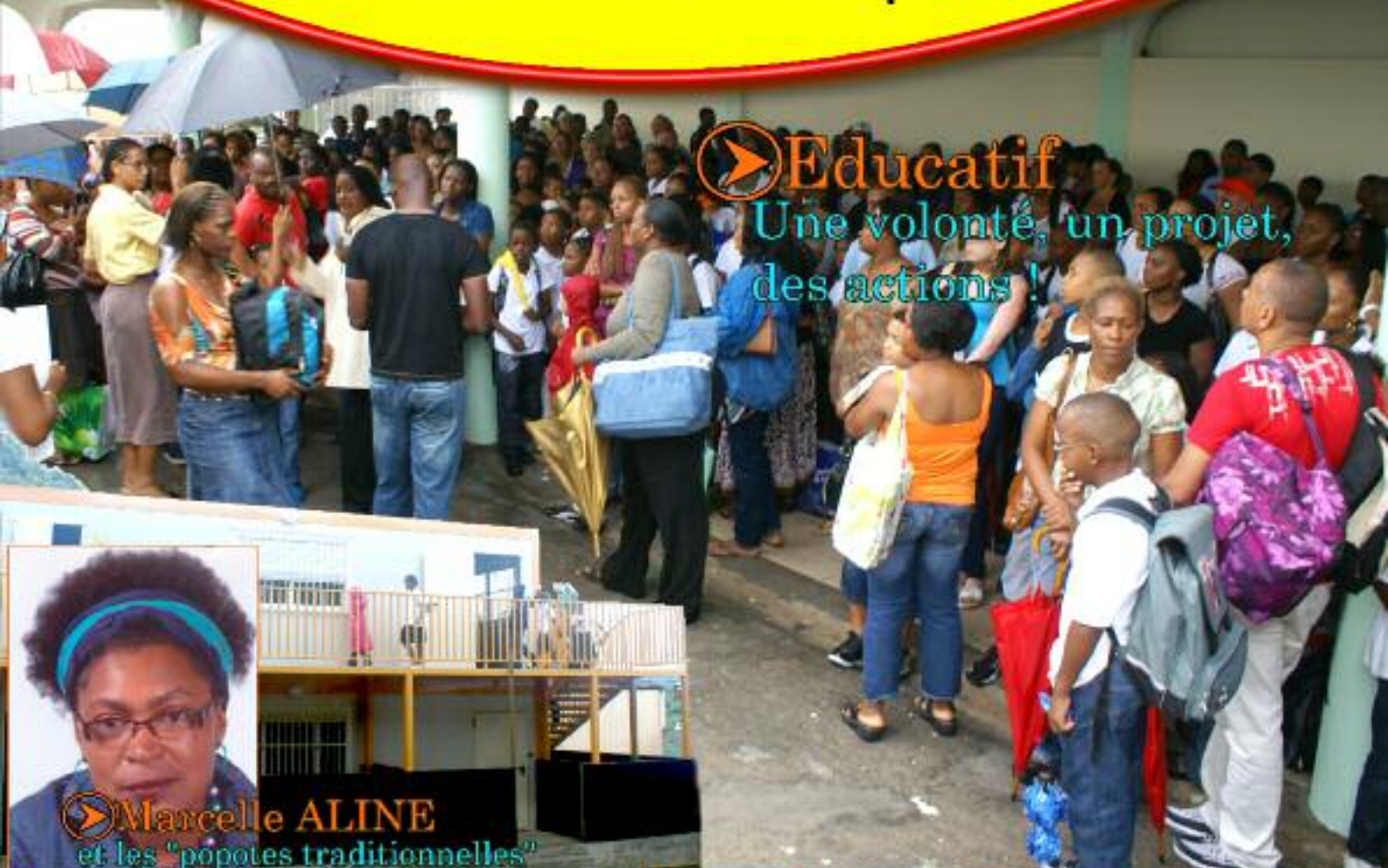


3ème trimestre 2009

Vivre au Gros-Morne

N°3

Bulletin Municipal



➤ **Educatif**
Une volonté, un projet,
des actions !



➤ **Marcelle ALINE**
et les "popotes traditionnelles"



➤ **Tourisme**
Des croisiéristes font escale au Saint Argis



➤ **Insertion**
L'Allemagne accueille
des jeunes Gros-Mornais



➤ **Collège Enzhan PALCY**
74% de réussite au brevet !

La Ville du Gros-Morne est Online !



➤ **Le Soutien Scolaire**
participe à la réussite
du projet éducatif

Sommaire

- 3 Entretien avec...Marcelle ALINE
- 4 Le Gros-Morne est Online
Quinzaine de la jeunesse caribéenne
- 5 L'Allemagne accueille des jeunes gros-Mornais
Quel investissement pour nos écoles
- 6 Bois-Joly devient école numérique
- 7 Une rentrée scolaire réussie !
- 8 L'éducatif au Gros-Morne
Le soutien scolaire
- 9 Collège Euzhan PALCY : 74% de réussite au brevet
La rentrée des associations de parents d'élèves
- 10 La rentrée des associations
Forum des associations sportives
- 11 Réunion avec les associations
Hommage à Pierre PINALIE
- 12 La Réserve Communale de Sécurité Civile
- 13 Opération E.C.L.A.T.S
Zoom sur Arielle TIMON
- 14 Espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité
- 15 Le Saut-Argis de nouveau ouvert au public

Directeur de la publication :

Albert JEAN-ZEPHIRIN, Maire

Directeur adjoint de la publication :

Carine CABOT,

Adjointe au Maire, déléguée à la communication

Conception-Réalisation, Maquette :

Tedd ETILE

Rédaction :

Christiane MAGE, Olga AZER, Raphaël VAUGIRARD, Philippe PIRER, Chrislain PIERRE, Carine CABOT, Tedd ETILE.

Photos : Service Communication, V-Y, Droits Réservés

Contact :

Mairie du Gros-Morne : 0596-67-50-11
Service Communication : poste 237

Édition : Imprim'flash

Tirage : 4500 exemplaires

www.ville-grosmorne.fr

EDITO



Albert JEAN-ZEPHIRIN
Maire du Gros-Morne

Chers administrés,

Dans notre précédente édition, nous vous informions sur les conséquences des catastrophes naturelles subies par notre commune ces derniers mois. Malgré tous ces aléas qui ont démontré que dans notre commune la solidarité n'était pas un vain mot, l'appel de la vie est le plus fort et nous convergeons tous nos efforts vers un mieux-être dans notre commune. C'est ainsi que les conditions d'accueil de nos enfants dans les écoles se sont améliorées à la rentrée, et je salue l'effort particulier qu'ont fourni les équipes municipales pour atteindre ce résultat. Nous poursuivrons et accentuerons cet effort tant que le besoin s'en fera sentir.

Un nouveau modèle de relation avec vous s'est instauré et produit d'ores et déjà des effets visibles : les énergies se libèrent dans notre commune, d'où ce foisonnement d'initiatives tant individuelles que collectives auquel nous assistons et que nous valorisons à travers nos publications. Nous y voyons la preuve que cette dimension démocratique voulue dès notre entrée en campagne était une demande latente de la population qui peut désormais s'exprimer.

Ce foisonnement, nous l'encourageons, nous l'accompagnons et nous le structurons à travers les diverses instances de la démocratie participative dont nous poursuivons la mise en place et que nous vous invitons à rejoindre. À ce titre, je vous informe que l'installation du conseil des sages et des autres comités de quartiers est en cours. Nous vous invitons à consulter pour de plus amples informations le site internet de la Ville : www.ville-grosmorne.fr

Toujours pour cheminer avec vous, nous mettons en forme les orientations pour issues des préconisations de l'audit organisationnel que nous avons commandé. Actuellement, nous structurons les services municipaux afin de les rendre plus performants et aptes à répondre aux exigences nouvelles.

Elles se manifestent par des sollicitations de la population concernant un besoin d'information, d'intervention, de partenariat, et de participation qui se fait de plus en plus pressant. Nous voyons une invitation à dynamiser ce qui est entrepris et consolider ce qui est acquis.

Nous devons cependant rester rigoureux dans la gestion des demandes. A vos légitimes impatiences répond l'impératif de bonne gestion. Vous comprendrez donc aisément que certaines demandes puissent recevoir des réponses immédiates, d'autres nécessiteront la mise en œuvre de processus plus longs ou la mobilisation de moyens faisant appel à des procédures conformes à la réglementation.

La gestion municipale doit reposer sur les principes de légalité, prévision, d'analyse, de discernement et de vigilance.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension, votre patience. Nous cheminons tous ensemble, pour atteindre nos objectifs de développement harmonieux contribuant au mieux-être dans notre commune.

Marcelle ALINE Fabricante de «popotes» antillaises



« Cela fait déjà trois ans que je fabrique régulièrement des poupées. L'idée a germé au contact prolongé que j'ai eu avec les personnes âgées ». Aline Marcelle est une femme passionnée.

Cela fait déjà trois ans que je fabrique régulièrement des poupées. L'idée a germé au contact prolongé que j'ai eu avec les personnes

âgées ». Aline Marcelle est une femme passionnée. Depuis trois ans, elle fabrique des poupées antillaises à partir de matériaux de récupération, lesquelles sont mises en scène autour de thématiques rappelant la vie d'antan. Gros-mornaise, résidente du quartier Flamboyant, elle est une artiste dans l'âme. L'art culinaire, l'artisanat d'art ou la peinture ne lui offre plus aucun secret. « Je réalise aussi des tableaux... mais ça, c'est mon jardin secret », dit-elle en riant.

Quand on lui demande d'où lui est venue cette idée de réaliser des « popotes » antillaises, dans un long soupir, elle se laisse aller à la nostalgie de son enfance. « Oui, oui ... Oui ! Quand j'étais petite, je réalisais déjà, seule, des poupées. À l'époque, j'utilisais du



bois, des «bichet' coco» ou encore la nervure des feuilles de bananier. Ma passion, c'est le travail manuel. Lorsque j'achète des chaussures, un vêtement ou encore un sac, il me faut absolument les personnaliser ». Avec un joli sourire, elle précise aussi qu'elle souhaite à travers ses poupées transmettre aux plus jeunes un pan de notre histoire.

À ce propos, « il y a un travail en cours avec un professeur. L'objectif est de monter un outil pédagogique permettant de retracer, avec les enfants, l'évolution de notre société ».

Souvenirs en tête, dans la tranquillité du quartier, Marcelle exprime sa créativité. Pièce par pièce, elle démonte ses vieux appareils électroménagers pour en faire des œuvres d'art. Pour la tête des « popotes », elle récupère celle des poupées du commerce. Ensuite, elle retravaille les poupées pour les « créoliser ». Marcelle utilise aussi de la pâte à modeler, du papier mâché, des végétaux ou encore des graines de fruits pour réaliser les mises en scène.

« Il me faut trois ou quatre jours afin de réaliser une poupée. Ma famille et mes amis étaient surpris au début. Quand je travaille une poupée, ils me taquinaient souvent ; mais ils m'ont toujours encouragée ! » Aline Marcelle est une femme passionnée. Elle a un rêve : réaliser une exposition afin de faire connaître son travail et contribuer à la transmission de notre culture.



AVIS A LA POPULATION

Le Maire de la ville du Gros-Morne informe la population qu'en raison de travaux, l'accueil et l'état civil seront transférés provisoirement en salle de mariage du vendredi 16 octobre au lundi 30 novembre aux heures habituelles.

Le Maire demande aux usagers de bien vouloir respecter les dispositifs temporaires mis en place. Conscient de la gêne occasionnée, il demande à la population de bien vouloir faire preuve de patience.

Les Bébés Lecteurs à la Bibliothèque



La Bibliothèque municipale propose aux « tout petits » des séances d'éveil autour du livre. Tous les vendredis de 10h00 à 10h30 nos chérubins sont attendus pour le rendez-vous des « Bébés lecteurs »
Renseignements au : 0596-67-89-22

Internet

Le Gros-Morne est Online !

Un blog et un nouveau site pour la Ville

Le Gros-Morne est désormais sur la toile. Afin de répondre à l'engouement de la population pour les nouvelles technologies, la ville a entrepris dès 2008 la construction de son blog et de son site internet.



Les retours ne se sont pas fait attendre. Sans aucune publicité, en moins de huit mois le blog a enregistré 1500 visiteurs uniques pour 11 500 pages vues.

Contrairement aux autres collectivités de la Martinique, le Gros-Morne a souhaité réaliser son site en interne. L'objectif principal était de mobiliser les compétences des gros-mornais. Ensuite, il s'agissait de pouvoir construire un site « sur mesure » capable de répondre aux besoins de la population.

Le site internet :
www.ville-grosmorne.fr

Dans sa première version, le site internet de la Ville du Gros-Morne vous permettra d'accéder en quelques secondes, à toutes les informations pratiques facilitant la réalisation de vos démarches administratives : papiers d'identité, imprimés de demande de permis de construire ou encore l'inscription sur la liste électorale. Vous pourrez aussi consulter les comptes-rendus des Conseils Municipaux.

Le site est évolutif, rapidement il permettra de faire certaines demandes administratives directement. Il inaugurera aussi les premières pages « Wiki » sur la culture, le patrimoine et l'histoire du Gros-Morne. Ces pages web faciliteront l'écriture collaborative et permettront de constituer un fond documentaire sur la commune ; elles seront modifiables par tous les visiteurs avec autorisation.

Le blog :

www.vivreagrosmorne.com

Le blog permet d'informer presque instantanément sur l'actualité et les événements qui rythment la commune. Vous pourrez y voir ou revoir les moments forts des manifestations culturelles, sportives... et avoir des résumés des réunions publiques. Les bulletins municipaux « vivre au Gros-Morne » y sont en téléchargement. Dans le cadre de la Démocratie Participative, il servira aussi à vous donner la parole sur des sujets d'actualité. Le Gros-Morne bénéficie aussi d'une adresse sur le site communautaire Facebook : www.facebook.fr/villedugros-morne, nous permettant de toucher plus facilement les gros-mornais vivant hors du département. Il faut aussi noter la naissance du site de l'office de tourisme du Gros-Morne : www.gros-morne-martinique.fr. Notre commune est réellement partie à la conquête du monde virtuel.

Quinzaine de la Jeunesse Caribéenne

La jeunesse gros-mornaise accueille les jeunes de la Caraïbe



L'OMDAC, les élus, les jeunes du Gros-Morne et les caribéens

a accueilli une centaine de jeunes de toute la Caraïbe : Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Saints-Kitts... étaient au rendez-vous. Cette rencontre a été organisée par une vingtaine de jeunes Gros-mornais. Elle a permis dans un premier temps, de découvrir à travers une exposition, les pays de la caraïbe. Au stand du Gros-Morne, nos hôtes ont mis l'accent sur les artisans de la Commune et les productions locales.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité était l'occasion d'échanger culturellement autour de passions communes. Ces échanges se sont poursuivis dans l'après-midi autour d'un débat sur le thème « Identité Culture et Patrimoine ». À cette occasion, chaque délégation a présenté aux autres participants et au public leur pays. Le débat, d'un excellent niveau, a permis au travers des arguments de chacun de percevoir l'importance de l'héritage sur la culture et l'identité. Un grand « woulo bravo » pour nos jeunes organisateurs qui, avec la contribution des services municipaux, ont fait de cette journée une vraie réussite.

Comme chaque année depuis 2000, l'OMDAC propose une rencontre des jeunes de la Caraïbe, permettant aux participants de découvrir mutuellement leur culture, d'exprimer leurs idées et de développer de véritables échanges. L'objectif est de faire de la Martinique une terre fidèle à sa réputation : terre d'hospitalité, mais aussi carrefour des cultures et des peuples. C'est aussi un moyen de favoriser, chez nos jeunes Martiniquais, le relationnel avec des jeunes en provenance d'autres pays de la caraïbe. Dans le cadre de cette quinzaine caribéenne, le dimanche 2 août le Gros-Morne

Insertion

L'Allemagne accueille de jeunes Gros-Mornais Ils participent «an der Diskussion über Gender»



Les jeunes du-PIJ en Allemagne

Dix jeunes gros-mornais ont participé au programme européen "Débat : le gender main streaming" initié par l'Allemagne. Ce débat tricontinental (Afrique, Europe, Amérique) s'est articulé autour de la notion de sexe social (gender), de sa conception culturelle et de la problématique de l'égalité des genres. Du 27 août au 9 septembre 2009, nos jeunes gros-mornais ont rencontré en Allemagne d'autres jeunes du Mozambique, du Sénégal, du Burkina Fasso, de la France hexagonale et de l'Allemagne. Ils se sont préparés pour ce rendez-

vous depuis le mois de janvier. Rencontres, reportages, photos, et préparations des arguments rythmaient leur quotidien. Durant ces huit jours d'ateliers, nos jeunes ambassadeurs du Gros-Morne et les nombreux invités ont abordé leurs réflexions sur plusieurs aspects. À l'issue de ces jours de travaux d'analyse, de raisonnement et d'échange, des propositions et des revendications vers l'égalité des sexes ont été arrêtées dans les domaines suivants : Éducation, Travail, Sociétal, Politique, Publicité, pratiques traditionnelles et religieuses et la Sexualité. Par exemple pour répondre au problème d'analphabétisme des femmes Africaines, la création de structures d'accompagnement des parents pour l'éducation de leurs enfants a été proposée. En Allemagne, face au problème de garderie rencontré par les parents travailleurs, des horaires spécifiques ont été proposés (8h-18h) ; ils proposent aussi l'instauration de la cantine et de clubs de sports. De retour en Martinique, ces jeunes porteur du projet «égalité des genres pour la Martinique», envisagent une première action autour de cette thématique, à la fin du mois de novembre. Encouragement à ces jeunes.

Quel investissement pour nos écoles ?

le budget annuel pour les travaux dans les écoles est de 360 000€



leur école.

Cette opération d'un montant de 254 521€ s'est faite grâce à la subvention de l'État (fonds de prévention des risques naturels majeurs) à hauteur de 80% ; et par l'apport de la municipalité à hauteur de 20%.

La Ville a aussi réalisé un certain nombre de travaux demandés par les directeurs d'école. Pour améliorer les conditions de travail des agents assurant l'animation et la garderie de l'école du Glotin, un modulaire a été installé. Certaines écoles ont bénéficié d'un ravalement de façade. La cour de la maternelle est en cours de réfection et sera plus fonctionnelle d'ici quelques semaines. Pour limiter la propagation du virus de la « Grippe A » 6350€ ont été investis. 15 distributeurs de savon et 75 poubelles ont été posés dans les écoles. Des stocks obligatoires ont été constitués. D'autres travaux sont programmés pendant les vacances scolaires. Souhaitons une bonne année scolaire à l'équipe pédagogique et aux écoliers.

Deux modulaires par école, pour améliorer les conditions de travail de nos enfants

les Centres de loisirs au Gros-Morne



Chose promise, chose due ! La municipalité soucieuse du bien-être des écoliers de la ville a tout mis en œuvre, pour garantir une rentrée scolaire dans les meilleures conditions. C'est ainsi que les deux écoles du bourg ont été réaménagées afin d'accueillir deux modulaires par école. Ces éléments préfabriqués ont permis la création de quatre salles supplémentaires. Ainsi, les quatre cm2, jusqu'alors hébergés au collège, ont pu retrouver

La Ville étudie la mise en place des Accueils Loisirs sans Hébergement (ALSH). Ces centres devraient accueillir les enfants de trois à douze ans les mercredis et les vacances scolaires. Les démarches sont longues mais nous mettons tout en œuvre afin d'obtenir l'agrément pour l'ouverture de deux centres. Un pour les enfants de Maternelle, l'autre pour les écoles élémentaires.

L'école Bois-Joly devient « école numérique » Un concept innovant au service de nos enfants



Sept écoles en Martinique ont été sélectionnées pour participer au programme « école numérique rurale ». Souhaitant optimiser l'équipement des écoles, la municipalité a souhaité s'inscrire dans ce programme national. N'ayant pas d'équipement informatique, l'école de Bois-Lézard a été sélectionnée. Comme les six autres de la Martinique, elle sera dotée d'un matériel informatique performant, de logiciels et de ressources numériques. Cet ensemble est destiné à répondre aux besoins liés à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes. Cette opération est cofinancée par l'Etat pour un montant de 9000 € ; et la Ville pour un montant de 5000 €. Des frais de sécurisation de la salle qui abritera ce matériel sont prévus. Avec cet investissement, la Ville améliore considérablement l'accessibilité de nos enfants à l'outil informatique.

Une Rentrée scolaire réussie !

Pluie aux senteurs «du neuf»



Dans les écoles du bourg et des quartiers, plus de 1200 élèves ont fait leur rentrée jeudi 3 septembre. Défilé de parapluie et de manteaux neufs . . . Les parents ont su braver les intempéries pour faire de cette rentrée une réussite.



Nouvelle classe pour certains, nouvelle école pour d'autres, les premiers jours sont sous le signe de l'attention et de la timidité. Heureux de retrouver leurs amis ou encore, impatients de s'en faire de nouveau... les émotions étaient aux rendez-vous de cette rentrée.



Un Meilleur encadrement pour les demi-pensionnaires



Pour un meilleur encadrement des demi-

pensionnaires, la Ville par l'intermédiaire d'un prestataire de services a amélioré le taux d'encadrement pour ses mille élèves : soit une animatrice pour dix enfants. Une animatrice aura particulièrement la charge de la mise en œuvre du projet d'inter-classe ; et une coordinatrice sera chargée du bon fonctionnement des activités de loisirs dans toutes les écoles.



Malgré la pluie, ils sont unanimes à dire que cette rentrée est une réussite.

L'éducatif au Gros-Morne

Une volonté, un programme, des actions

La question de l'éducation doit être pensée de manière globale, décentrée de sa dimension scolaire.

Une volonté forte de l'équipe : Instaurer au Gros-Morne une dynamique d'éducation autour de valeurs éducatives partagées par l'ensemble des partenaires

Un projet éducatif local a été mis en place, il fixe un cadre de référence pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en traduisant les orientations éducatives défendues par la ville en faveur des enfants, des jeunes et des familles.

Un travail est en cours pour mettre en œuvre un réseau des pratiques éducatives, sportives, sociales et de prévention qui renforcera la coopération écoles, collège, Mairie et Association. Afin

de mutualiser les espaces et les moyens une délibération de la caisse des écoles a élargi ses compétences par la création d'un conseil consultatif de réussite scolaire dont l'objectif est d'instaurer une dynamique éducative.

La ville du Gros-Morne s'engage à associer les différents partenaires tels que la CAF, la DGSS, les enseignants, les parents, les associations et autres partenaires pour conduire la mise en cohérence des dispositifs et actions et instaurer une éducation partagée.

Pour le mieux vivre au Gros-Morne une synergie s'instaure autour de ces trois enjeux fondamentaux : Continuité éducative, Égalité des chances, Citoyenneté.

Elle fait aussi intervenir le levier sociétal pour tenter d'améliorer les capacités d'apprentissage des jeunes (capacité à vivre en collectivité, découverte culturelle, pratique de l'entraide...).

Les cours de soutien et l'aide aux devoirs proposés concernent les élèves du CP au CM2 pour l'A.L.C.E.S ; jusqu'au BAC pour VIASCHOOL. Pendant l'année scolaire, des enseignants qualifiés prennent en charge les élèves le soir après l'école, le mercredi, samedi ou encore durant les petites vacances.

Les cours ont lieu à domicile, à distance par internet ou encore, au siège de l'association, au quartier Tamarin. Une convention conclue avec la mutuelle MGPA, permettra aux deux entités d'accueillir des enfants au siège de la mutuelle. L'A.L.C.E.S. et VIASCHOOL mènent un vrai combat pour la réussite scolaire de nos jeunes. Ces initiatives privées participent pleinement au projet éducatif local mis en place par la municipalité. Félicitons et encourageons l'énorme travail entrepris par Jean-François PALCY et son équipe.

rer le niveau scolaire des jeunes de la Commune. Pour atteindre cet objectif, elles proposent aux élèves en difficulté un soutien scolaire individualisé dans de nombreux domaines (français, math, histoire-géographie...). Leurs missions ne s'arrêtent pas là ! Partant du principe que les difficultés d'étude ou d'apprentissage ne sont pas les seuls freins à la réussite scolaire ; l'A.L.C.E.S intervient aussi sur d'autres paramètres. Elle accompagne les parents dans le parcours scolaire de leurs enfants.

Le soutien scolaire

participe à la réussite du projet éducatif



L'équipe éducative de l'ALCES et de VIASCHOOL

Quand il s'agit d'aider les jeunes à mieux réussir leur scolarité, des volontés se rencontrent autour d'un même objectif : Contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

Récemment, deux structures ont vu le jour au Gros-Morne. L'association A.L.C.E.S. (Association de Lutte Contre L'Échec Scolaire) et l'entreprise VIASCHOOL. Les deux ont pour vocation de lutter pour améliorer

le niveau scolaire des jeunes de la Commune. Pour atteindre cet objectif, elles proposent aux élèves en difficulté un soutien scolaire individualisé dans de nombreux domaines (français, math, histoire-géographie...). Leurs missions ne s'arrêtent pas là ! Partant du principe que les difficultés d'étude ou d'apprentissage ne sont pas les seuls freins à la réussite scolaire ; l'A.L.C.E.S intervient aussi sur d'autres paramètres. Elle accompagne les parents dans le parcours scolaire de leurs enfants.



2009 : les élèves de 3ème relèvent le défi !

74% de réussite au brevet



Michel MARVILLE, Principal du Collège Euzhan PALCY

74,2 % de réussite au diplôme national du brevet contre 53,6 % en 2008, soit plus de 38 % d'augmentation ! Le collège se situe à 0.6% de la moyenne de l'Académie Martinique qui se situe à 74,8 %. Cette année on enregistre aussi 29 mentions. Ces résultats ont été obtenus grâce à une mobilisation constante des équipes éducatives particulièrement pendant les périodes de grève de février-mars 2009 et des pluies diluviennes, où le contact enseignants parents et élèves a été maintenu par le biais du site

internet du collège : <http://cms.ac-martinique.fr/etablissement/clggrosmorne>.

Les écoles primaires et le collège Euzhan PALCY sont placés en réseau ambition réussite depuis 2006. Les élèves bénéficient, d'un encadrement spécifique composé d'un accompagnement éducatif :

- Aide aux devoirs
- Mise en place d'une section sportive : basket
- actions culturelles
- le développement des langues étrangères

Par ailleurs « l'École ouverte », rassemble les élèves du primaire et du collège avec l'objectif de les réconcilier avec leur environnement. Les collégiens en difficulté sont prioritaires. En outre, le collège prend en charge un abonnement pour des ressources numériques afin de permettre à chaque collégien de maximiser sa chance de réussite au collège ou à la maison. Pour cette rentrée 2009/2010, l'effectif des collégiens est en augmentation notamment en 6ème. Souhaitons que cette nouvelle dynamique de la réussite se pérennise et que la commune retrouve son niveau scolaire d'antan.

La communauté éducative peut compter sur la détermination du principal du collège Michel MARVILLE. Félicitations aux élèves de 3ème qui ont été acteurs de leur formation dans des conditions très difficiles ; bravo aux équipes éducatives qui accompagnent les élèves et courage aux parents !



Le Mot de L'UPEM

Depuis la loi d'orientation de 1989 les parents sont érigés membres à part entière de la communauté scolaire. Puisqu'en effet, selon le législateur, on parle non pas d'enseignement national mais d'éducation nationale, il fallait par conséquent associer les parents à la scolarité de leurs progénitures. Dans ce cadre, l'UPEM (Union des parents d'élèves de la Martinique, section Gros-Morne), Association loi 1901, a été créée le 23 mai 1992. Elle est issue de plusieurs groupements de parents d'élèves voulant se fédérer autour d'un objectif : se rassembler pour mieux se faire entendre. Forte de ces 50 membres (pour la section Gros-Morne), l'UPEM est une force face aux édilités. Notre devise c'est « Divini yich nou, sé divini péyi-a »

Il s'agit pour nous de se battre pour conscientiser le plus grand nombre à la nécessité d'agir ensemble pour régler les problèmes posés et préparer un meilleur avenir pour notre jeunesse. Il nous faut aussi faire front aux décideurs pour faire avancer nos idées et les mettre en place. Ainsi, nous appelons les parents à s'intéresser à la scolarité de leurs enfants, à discuter avec eux de leurs devoirs, de leurs journées ; à s'engager dans l'école qu'ils fréquentent et à participer aux réunions d'information et de formation organisées par l'UPEM en vue d'être force de proposition au sein des conseils d'école et d'administration. Respect, concertation, solidarité, responsabilité, engagement telles sont les clés que nous prônons pour parvenir à l'école de la réussite. Les parents doivent absolument s'engager, il s'agit avant tout de l'avenir de nos enfants et de la Martinique.

Contact : 0696-25-25-13 ou 0696-96-31-68

**Le Président, Tony TEROSIER
et Félix DAMBO**

Le Mot de PER&MER VEILLENT

Créée en mai 2004, l'association PER' & MER' VEILLENT est née de la volonté de 6 jeunes femmes actives et mères de familles Gros-Mornaises de garantir un avenir meilleur à leurs enfants au sein de notre commune.

PER' & MER' VEILLENT étant l'abréviation de : des pères et des mères qui veillent à l'éducation de leurs enfants a pour objet principal, l'animation sociocultu-

relle et socio-éducative de la Ville.

Dès 2004 et suite au constat d'absence des parents dans les écoles, l'association PER' & MER' VEILLENT a su grâce à son engagement, son implication et la confiance des parents se positionner sur les différentes instances relatives à l'accompagnement et à la scolarité (listes PER' & MER' VEILLENT / FCPE majoritaires aux conseils d'écoles de MIXTE A, MIXTE C, GLOTIN, MATERNELLE, au conseil d'administration du COLLEGE EUZHAN PALCY).

Engagée depuis 2 ans dans le projet PRECEED (pour une réelle égalité des chances) en partenariat de L'UAG et de la REGION MARTINIQUE et affiliée à la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves), la motivation première de l'association PER' & MER' VEILLENT a été dès le départ d'apporter l'aide la meilleure aux élèves du GROS-MORNE, l'accompagnement que bien souvent, ils ne trouvaient pas à la maison (des parents absents, trop occupés ou tout simplement dans l'incapacité d'aider leurs enfants, des parents dans des situations sociales difficiles etc....).

Les objectifs de l'association PER' & MER' VEILLENT sont clairs : Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des techniques susceptibles de faciliter l'accès au savoir ; Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle, pratiquer l'entraide et encourager le tutorat entre jeunes ; Promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté, élargir leurs centres d'intérêt (sensibilisation sur leur environnement proche, leur culture, la santé, etc...) ; Redonner le goût de l'effort et de la responsabilité (pratiques sportives) ; Et surtout accompagner les parents dans le suivi des enfants. La mise en place d'actions d'alphabétisation est aussi l'un des points essentiels à la réussite de nos projets.

Nous tenons à remercier ici les équipes éducatives, la municipalité, les parents d'élèves, la FCPE, la population Gros-Mornaise de la confiance qui nous est témoignée et de leur implication.

Nous appelons tous les parents à s'engager avec nous pour la réussite de nos enfants, car c'est ensemble que nous réussirons. Faisons du réseau «Ambition Réussite» une vraie réussite Gros-Mornaise.

Nos ateliers d'éveil artistique, de salsa, de savoirs en savoirs, d'accompagnement débiteront à la mi-octobre. Notre accueil téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 16h et le samedi de 8h à midi :0596-52-62-21

La Présidente, Ninon TAUREL

La rentrée c'est aussi celle de toutes les associations Les activités sportives et culturelles vous attendent !

Les activités extrascolaires participent aussi à l'éveil et à la socialisation de nos enfants. Elles sont indispensables pour les plus jeunes et conseillées pour les plus grands. Plus d'une trentaine d'association du Gros-Morne proposent des activités sportives, culturelles et éducatives qui sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à y inscrire vos enfants ou même à vous y inscrire. La liste des associations et leurs coordonnées sont disponibles sur internet à l'adresse : www.ville-grosmorne.fr ; ou par téléphone, en contactant le service municipal « Vie associative » au : 0596-67-50-11. Bonne rentrée à toutes ces associations qui participent au développement et à l'animation de la vie communale.



Forum des Associations sportives Animations, informations, démonstrations..

Dimanche 13 septembre 2009, les associations, en partenariat avec le Service des Sports de la ville, ont organisé le forum des associations sportives. Cette manifestation avait pour but d'informer la population sur les activités sportives existantes sur le territoire de la commune. Les visiteurs pouvaient aussi assister à des démonstrations réalisées par le judybara, avoir des conseils d'un médecin, se renseigner et même s'inscrire auprès des associations présentes.

Les associations sportives de la commune étaient au rendez-vous : Le Réveil sportif, le Winner Team, le Club de Scrabble, le club des Boulistes, le Jugydara club, ASC Aigle Noir, Escalie . . . Si vous souhaitez pratiquer une activité, vous pouvez contacter le service des sports au 0596-67-56-78





Les élus de la commission « Vie Associative »

Le lundi 21 septembre, le Maire et les commissions « fêtes et cérémonies » et « sports et vie associative » ont organisé une réunion d'information et d'échange avec les associations de la commune. Le but était de faire un point sur la sécurité, prévoir les manifestations pour la fin d'année, informer sur la participation de la Mairie aux manifestations organisées par les associations et faire une projection sur le fonctionnement des associations à partir de 2010.

Après les mots de bienvenue de Raymonde ETILE et de Jean-Hugues BEL-LANCE, Clothaire BERTIN, Adjoint au Maire chargé de la sécurité, a fait un point

sur les dispositions à respecter en matière de sécurité lors des manifestations. Il a rappelé notamment la procédure à suivre afin d'obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation d'un événement. Ensuite, Le Maire a informé les présidents d'associations de la valeur financière des interventions de la collectivité dans l'organisation des événements associatifs. Plus de 40 000 euros sont investis par la collectivité en logistique et en frais de gestion. Il a poursuivi en proposant de faire évoluer la collaboration Mairie/Associations, par la mise en place de contrats d'objectifs. Cette séance, inscrite dans la dynamique de la démocratie participative, a permis à tout

un chacun de s'exprimer. Des propositions ont aussi été faites par les présidents. La mise en place d'un livret informatif à destination des associations est un exemple. Cette rencontre a été fort utile. Elle a permis de faire le point sur les festivités de fin d'année et d'apporter des informations sur la collaboration future entre la Municipalité et les associations de la Commune.



Les responsables des différentes associations

Hommage

Hommage à Pierre PINALIE

Poésie, musique et «kon lambi» à Saint-Etienne



La Municipalité du Gros-Morne ne pouvait rester insensible à l'hommage fait à Pierre PINALIE le samedi 19 septembre à l'habitation Saint Etienne. Ce métropolitain pas comme les autres, professeur d'espagnol, passionné de langues, défenseur acharné du créole, est décédé en fin août

des suites d'une pénible maladie. Dès son arrivée au début des années 1970, il était tombé très amoureux de notre île. Il épouse Suzanne Dracius qui sera la mère de son 2ème fils, Germinal. Il fera une carrière d'enseignant d'espagnol et sera chercheur au GEREK (Groupe d'Etude et de Recherche Créole) aux côtés des BERNABE, CONFIAANT, PRUDENT, ne ménageant pas ses prises de position, ses études approfondies, en faveur du parler créole propre aux martiniquais et de la culture Martiniquaise. Il deviendra naturellement membre de l'Association « Tous créoles », présidé par Roger de JAHAM, prônant la réconciliation entre békés et nègres martiniquais pour une meilleure cohésion

sociale ou sociétale de la Martinique. Cet engagement dans notre société mérite le respect. C'est ainsi que le Conseiller général, R. VAUGIRARD et Philippe PIRER, 1er adjoint au Maire du Gros-Morne se sont joints à l'hommage qui a été rendu dans les magnifiques décors d'eau et de verdure de l'habitation St Etienne. Les poésies, musiques, paroles et témoignages ponctués par les cornes de lambis, symboles de notre culture, ont salué la mémoire de cet enfant adopté du Pays-Martinique, comme l'avait souhaité, Pierre PINALIE.

La Réserve Communale de Sécurité Civile

Des bénévoles organisés pour une meilleure sécurité



En situation de catastrophe ou de crise, la conduite et l'organisation des secours sont de la responsabilité des services publics. Même si la direction des opérations de secours est assurée par le préfet, l'expérience prouve que le maire reste responsable de l'évaluation de la situation et du soutien à apporter aux populations sinistrées. Il est en général assisté par les membres du conseil municipal et le personnel communal mobilisé. Il n'est pourtant pas toujours en mesure, faute de préparation et notamment de possibilités

d'encadrement, d'engager les bonnes volontés qui se présentent spontanément pour apporter leurs aides.

La création de la réserve communale de sécurité civile, prévue par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, répond à ce besoin d'encadrement. La Réserve est composée de bénévoles. Elle est facultative et placée sous la seule autorité du maire. La réserve communale de sécurité civile est chargée d'apporter son concours au maire dans les situations de crise, mais aussi dans les actions de préparation et d'information de la population. Elle contribue à ces actions en s'appuyant sur les solidarités locales et en les développant. Son action ne doit pas se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence ; elle doit être complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

La réserve communale peut faire appel à des citoyens de tout âge et de tout métier, pour des missions qui n'interfèrent pas avec les missions de secours proprement dites. Il s'agit, par exemple, de contribuer à l'élaboration, à l'actualisation et à la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, de veiller à l'information et à la préparation de la population, de participer aux actions de prévention des risques menées par la commune, de prendre en charge l'assistance matérielle aux personnes sinistrées, de les aider dans leurs démarches administratives.

La RCSC sera bientôt opérationnelle sur la Commune ; par conséquent, le Maire fait appel à toutes les bonnes volontés. Pour avoir de plus amples informations et/ou vous inscrire, vous pouvez contacter les services municipaux au : 0596-67-50-11 ou par e-mail à l'adresse RCSC@ville-grosmorne.fr

Le Risque «Mouvement de Terrain» (Extrait du DICRIM)

Le Préfet a élaboré un plan de secours « séisme » pour réagir rapidement après les secousses.

Le Maire de GROS MORNE, en l'absence d'alerte préalable, déclenchera le Plan Communal d'organisation des secours le plus rapidement possible après le séisme afin de venir en aide aux populations touchées...

Consignes à suivre :

Construire en respectant les règles parasismiques en s'entourant de professionnels.

Maintenir en permanence dans un lieux qui restera accessible après la secousse : une trousse de soins, un poste radio à piles, une lampe de poche, les piles de rechange pour les appareils.

Maintenir une petite réserve de nourriture à renouveler régulièrement : conserves, sucre, lait et eau.

Fixer aux murs les meubles hauts.

Éviter de poser des objets lourds en hauteur ou les fixer.

Conserver les produits dangereux et inflammables au niveau du sol dans une boîte les maintenant debout.

Repérer les zones vous permettant de vous abriter (angles de pièces, encadrement de porte, sous une table ou un bureau solide, salles de bain).

Les risques dans la commune :

Dans la commune de Gros Morne, ce risque est généralisé. Les mouvements de terrain sont caractérisés par des glissements de terrain de petite ampleur dans les parties à forte déclivité de la commune .

Les conséquences de ces mouvements peuvent être parfois observées le long des routes départementales et communales : affouillements des talus amont et aval des chaussées, tassements des fondations des habitations. Ces phénomènes sont souvent aggravés par l'érosion d'un cours d'eau en pied de talus.

AVIS A LA POPULATION

La DIREN organise un forum sur le thème de l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF. Il a pour but de sensibiliser la population martiniquaise, au sens le plus large du terme, à la problématique de l'assainissement non collectif en Martinique.

Il se déroulera le Mercredi 2 décembre 2009 de 9h à 16h30 au palais des congrès de Madiana.

Il sera ouvert aux collectivités locales (Conseil Général, Conseil Régional), mairies, syndicats, SPANC, architectes, entrepreneurs, CAPEB, négociants de matériaux, associations et grand public.

Les présentations porteront sur la réglementation, la conception, les techniques d'installation et l'adaptation au contexte martiniquais, l'organisation du contrôle-conseil, le bilan de l'ANC en Martinique, l'état d'avancement des zonages d'assainissement, les perspectives pour la mise aux normes de l'ANC.

Une exposition sur l'assainissement non collectif sera installée à Madiana.

Renseignements et informations complémentaires auprès de la DIREN

Tél : 05.96.71.38.58

Travaux VRD

La ville du Gros-Morne démarre une campagne de réfection des voiries dans les quartiers. Les travaux, prévus pour trois ans, commenceront avant la fin de l'année et concerneront une vingtaine de quartiers.

www.ville-grosmorne.fr

Travaux

Opération E.C.L.A.T.S

Un premier pas vers le développement durable



Serge BIDOC élu SMEM
et Eric Boissard électricien de la Ville

Selon la définition communément admise, le développement durable entend concilier trois objectifs : la protection de l'environnement, le développement économique et l'équité sociale. S'inscrivant dans une démarche durable, la Municipalité a choisi de participer à la mise en place d'une politique énergétique cohérente favorisant l'essor des énergies renouvelables. Le programme E.C.L.A.T.S (Energie et Croissance de l'Autonomie au Travers des Sources renouvelables), initié par le SMEM (Syndicat Mixte d'électricité de Martinique), a pour objectif de réduire de manière significative notre dépendance énergétique aux combustibles fossiles et de diminuer l'émission de gaz à effet de serre. Né

en 2005, ce programme vise à proposer et à installer des centrales de production d'électricité via les ressources locales renouvelables et moins polluantes : solaire, vent, biomasse...). Les sites retenus pour le Gros-Morne sont l'école du Glotin et le dojo du jugydar. Ainsi par la modernisation des équipements et la production d'énergie renouvelable, nous contribuons à l'évolution du système énergétique martiniquais vers une plus grande autonomie et une sécurité améliorée. ECLATS a un autre avantage considérable : il permettra à la Ville de diminuer sa charge financière d'électricité.



Arielle TIMON-PALIE a 28 ans, elle est l'aînée d'une famille de trois enfants, fille de Mme Liliane TIMON. Elle est entrepreneure en bâtiment depuis 2 ans et 8 mois. « Je pense être une personne ambitieuse, qui sait ce qu'elle veut; courageuse, j'affronte les obstacles qui se présentent à moi dans l'objectif d'y apporter des solutions. »

Comment appréhendez-vous la politique ?

J'ai commencé par militer pour améliorer les conditions d'accès à une partie de mon quartier. Ensuite j'ai continué à démontrer ma persévérance à travers ma profession, mon engagement auprès de l'Association des Jeunes Entrepreneurs de la Cabesterre, dont je suis la Présidente. Aujourd'hui je suis Conseillère Municipale du quartier Poirier. Je fais partie de la commission travaux. Je souhaite avant tout prouver à nos aînés que les jeunes du GROS-MORNE, veulent avancer, qu'ils ont des compétences et qu'ils essaient, à hauteur de leur capacité, de faire avancer les choses! La politique représente pour moi une façon de mettre en évidence mes idées afin d'apporter un mieux vivre et mieux être au GROS-MORNE. Je suis convaincue que notre commune détient une richesse qui ne demande qu'à être exploitée. C'est à nous Gros-Mornais de valoriser ce patrimoine !

Pour vous, le Gros-Morne de demain, c'est... ? Le Gros-Morne de demain pour moi c'est une commune qui retrouverait sa santé financière afin de réaliser les projets des Gros-Mornais. C'est aussi retrouver dans nos quartiers cette convivialité que j'ai connue quand j'étais plus jeune à travers les associations de quartiers. En fait, permettre aux enfants des quartiers de s'exprimer dans les associations en faisant ressortir leur talent artistique au travers de la danse, de la peinture, du chant, des travaux manuels, ect.... Permettre à ces enfants de grandir ensemble, de vivre ensemble en partageant les mêmes valeurs. En résumé, je dirais que je reste à l'écoute de la population et que je continuerai à travailler pour les Gros-Mornais. Je suis une femme qui aime les défis et surtout j'aime ma commune !

Zoom sur... Arielle TIMON

Espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité

Le Saut-Argis de nouveau ouvert au public

Des croisiéristes y font escale...



Le Maire, des guides touristiques et Laurent LORTO membre de la commission tourisme

découvrir cette véritable carte postale. Cette opération est le point de départ d'une longue collaboration, faisant du Gros-Morne l'un des points d'escale hebdomadaire du « Pacific Dream ». Tous les mardis, le Saut-Argis accueillera les touristes débarquant à Fort-de-France. Pour garantir la réussite de cette opération, indispensable pour les forces vives de la Commune, le Maire fait appel à la responsabilité de chacun afin de maintenir le site en bon état.

Depuis le début du mois d'octobre, le site du Saut Argis, longtemps fermé, est de nouveau ouvert au public. Afin de répondre aux demandes des acteurs économiques de la Commune œuvrant dans le tourisme, la municipalité a entrepris des travaux afin de redonner vie à ce coin de fraîcheur. Nichées sur le versant sud d'un escarpement, au cœur d'une végétation luxuriante, les cascades du Saut Argis offrent un cadre idéal pour le pique-nique et la promenade. Pour l'inauguration du site, les professionnels du tourisme de la commune en collaboration avec l'office de tourisme ont organisé, ce mardi 06 octobre, l'accueil des croisiéristes du « Pacific Dream ». Deux excursions étaient organisées afin de permettre aux touristes de



Numéros utiles

Mairie du GROS MORNE		Médecins généralistes	
Standard	05.96.67.50.11	CLEORON Max	05.96.67.67.27
Urbanisme	05.96.67.61.58	DEBADJI Jean-Marie	05.96.67.53.25
Service Communication	05.96.67.90.19	JULIEN Philippe	05.96.67.53.25
Cyberbase	05.96.67.59.13	RUBECK-MUTZ Dominique	05.96.67.72.23
Police Municipale	05.96.68.31.96	TURQUIN-TRAORE Nicole	05.96.69.80.77
Agent en charge de la sécurité (ACMO)	05.96.67.69.29	VITAUZ Sandrine	05.96.67.72.23
Service Education	05.96.67.52.15		
Services Techniques	05.96.67.85.55	Urgences	
Prévention de la Délinquance	05.96.67.70.71	Sapeurs-pompiers	05.96.67.90.18 ou 18
Bibliothèque	05.96.67.89.22	Gendarmerie	05.96.67.80.63 ou 17
Service des Sports	05.96.67.56.78	S.A.M.U	15 ou 112
Crèche de Rivière-Lézarde	05.96.67.50.87	S.A.M.U Social	115
C.C.A.S	05.96.67.90.20		